



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

ARRIVE LE
13 MARS 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 MARS 2014

SOUS-PREFECTURE DE
LA TOUR-DU-PIN

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 4 mars 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul MOREL à Isabelle DURET – Pierre AUGUSTIN à Thierry VACHON – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Isabelle BALLEST à Grégory ESTREMS

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO - Stéphane JEANNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2014.03.10 18

OBJET : Tarifs saison culturelle 2014/0215

Monsieur le Maire expose le contenu et les tarifs de la saison culturelle 2014-2015 tels qu'ils ont été examinés lors du Bureau municipal du 24 février 2014.

L'objectif de cette programmation est de permettre à la population de découvrir différentes formes artistiques par des manifestations de qualité et accessibles sur le plan culturel et financier.

Deux thématiques donneront lieu à différents temps forts : la danse, et la commémoration du début de la première Guerre mondiale.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la grille des tarifs.

Spectacles tout public :

style	titre	Tarif normal	Tarif réduit	Séance scolaire	abonné
Musique actuelle – slam	Altam	10 €	9 €		8 €
Danse hip-hop	Pockemon Crew à confirmer	18 €	15 €		12 €
Comédie historique	Carbone 14	10 €	9 €	6 €	8 €
Théâtre-humour	Catch'impro	15 €	14 €		12 €
Théâtre amateur	L'abribus	8 €	6 €		6 €
Musique	Mû	10 €	9 €		8 €
Humour	« Et pourquoi pas ? »	15 €	14 €		12 €

Abonnement 7 spectacles + 4 ciné-plaisirs : 66€

Abonnement à partir de 3 spectacles : addition des tarifs abonnés des spectacles + 2 ciné-plaisirs exonérés

Ciné-plaisirs :

Type	Titre	Tarif unique
poésie-patrimoine	Le roi et l'oiseau	5 €
environnement	Le dernier trappeur	5 €
commémoration	La vie et rien d'autre	5 €
humour	Docteur Jerry et Mister Love	5 €

Spectacles jeune public :

type	titre	Tarif unique
Musique et danse	Pschiit-pschiit	5 €
Contes berbères au Nymphéa	Le marchand et le génie	5 €
Improvisation théâtrale	Improminots	5 €
Chanson - poésie	Salut cigale	5 €

Exonération de tout adulte accompagnant au moins 3 enfants.

Buvette

Bière pression	1,50 €
Bière 33 cl	2,50 €
Viennoiserie	1,00 €
Boisson fraîche sans alcool	1,50 €
Eau - bouteille	1,00 €
Café	0,50 €
Pétillant au verre	2,50 €
Hot dog	1,50 €

Boutique

Cartes postales 10 x 15 cm	0,50€
Cartes postales 10 x 19 cm	0,80€
Livre château broché	20€
Livre château relié	10€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE les tarifs proposés.**

Par 16 voix contre 7 (M Charpenay, O Bedeau, C Casadei, P Augustin, D Cicala, T Vachon, Y Burgat) et 3 abstentions ((G.Estrems, I Ballet, F Masse)

St-Quentin-Fallavier, le 11 mars 2014

Publication et transmission en sous-préfecture le

12 MARS 2014

Le Maire

Michel BAGCONNIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

